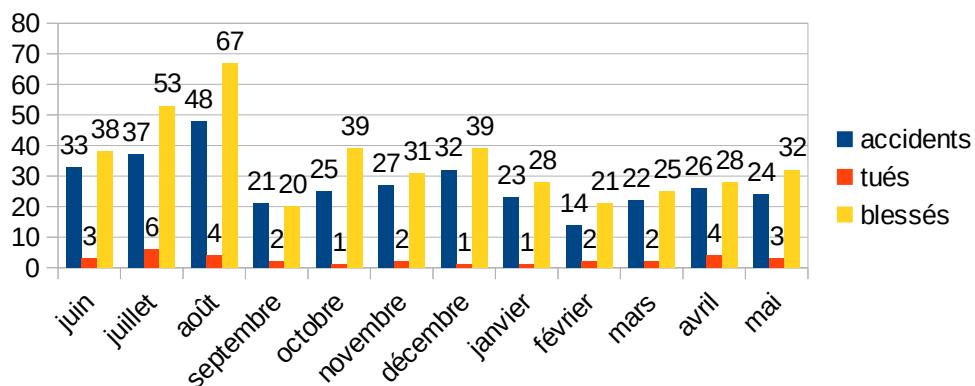


Ce document est élaboré par l'observatoire départemental de sécurité routière (ODSR), à partir des données provisoires de l'ONISR. Un accident corporel de la circulation routière se définit comme un accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, et provoquant au moins une **victime (V)** qui sont :

- les **tués (T)** (sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident) ;
- les **blessés hospitalisés (BH)** (admis dans un hôpital plus de 24 heures) ;
- les **blessés légers (BL)** (nécessité de soins médicaux, et hospitalisés moins de 24 heures ou pas hospitalisés). **B** = Nombre de blessés hospitalisés et de blessés légers (BH+BL)

Bilan ATB/V	A	T	BH	BL	V
Mois de mai 2022	24	3	14	18	35
Mois de mai 2021	38	2	20	31	53
Moyenne mai 2017-2019	33	2	16	23	42
Cumul au 31/05/2022	109	12	49	85	146
Cumul au 31/05/2021	127	11	60	107	178
Comparaison cumul 2022 / 2021	-18 (- 14 %)	+ 1 (+ 9 %)	- 11 (- 18 %)	- 22 (- 21 %)	- 32 (- 18 %)

Evolution sur les 12 derniers mois



Victimes	Répartition par catégories d'usagers						
	pedestrian	bicyclist	moped	motorcycle	car	truck	Autres
mai - 2022	T=0 B=5	T=0 B=1	T=0 B=4	T=1 B=5	T=2 B=16	T=0 B=1	T=0 B=0
mai - 2021	T=1 B=4	T=0 B=5	T=0 B=1	T=0 B=13	T=1 B=28	T=0 B=0	T=0 B=0
Évolution 2022/2021	→	↓	↑	↓	↓	↑	→
Cumul 2022	T=0 B=18	T=0 B=7	T=0 B=10	T=3 B=19	T=8 B=77	T=0 B=3	T=1 B=0
Cumul 2021	T=1 B=13	T=1 B=14	T=1 B=10	T=0 B=28	T=8 B=99	T=0 B=1	T=0 B=2
Évolution 2022/2021	↑	↓	↓	↓	↓	↑	↓

Totaux	Tués	Blessés
au 31/05/2022	12	134
2021 sur la même période	11	167
2019 sur la même période	14	166

Commentaire :

66 usagers sont impliqués dans un accident de la route dans l'Aude avec 3 tués, 32 blessés et 31 indemnes. Plus de 6 victimes sur 10 l'ont été dans un accident hors agglomération.

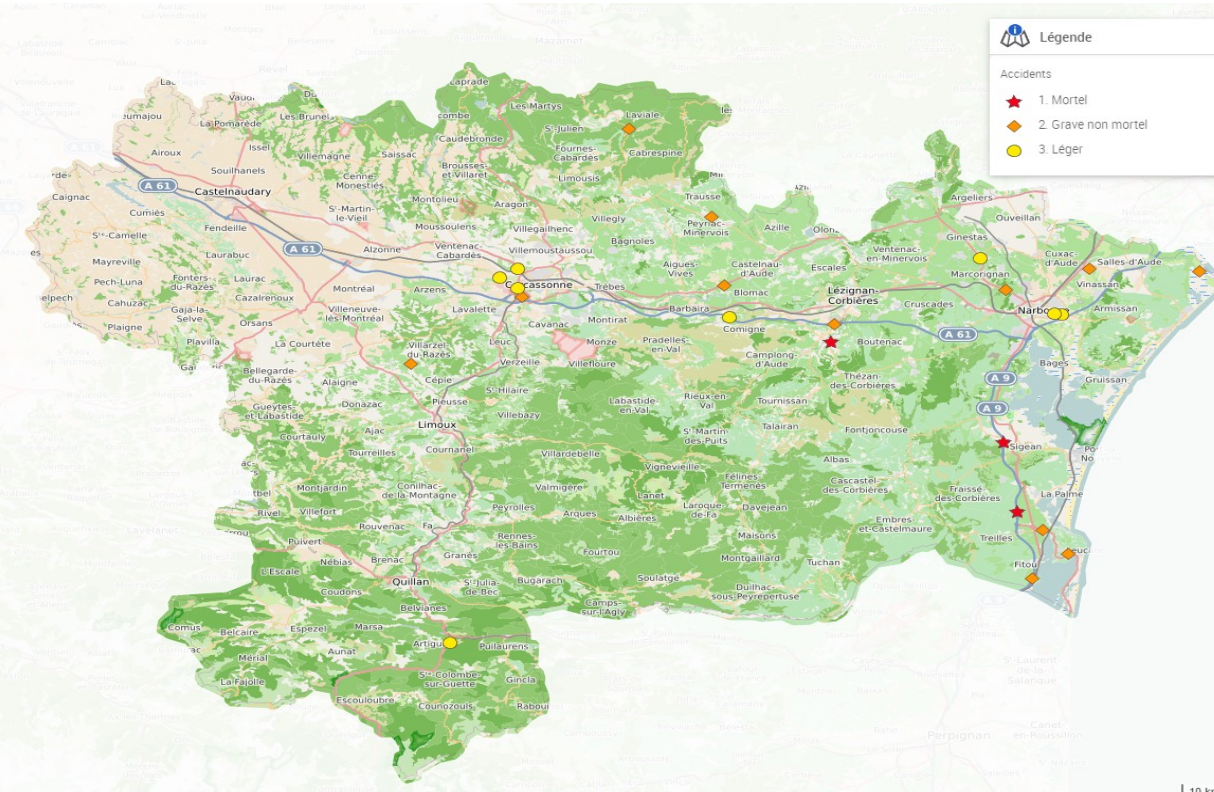
En mai, près d'un quart des victimes circulaient sur autoroute, alors que depuis le début de l'année 2022 on compte seulement 10 % de victimes sur ce type de voie. Tous les accidents sur autoroutes ont eu lieu en période de vacances scolaires (du 21 mai au 30 mai).

Faits marquants :

3 accidents mortels en 5 jours, dont deux au cours du long week-end de l'Ascension.

Deux personnes sont décédées dans 2 accidents ayant eu lieu dans des circonstances similaires : ces accidents se sont produits sur l'autoroute, de jour, avec dans les deux cas un conducteur qui sort de son véhicule et se fait percuter par un véhicule qui ne peut l'éviter. 3 blessés dont 1 grave sont aussi à déplorer dans un de ces 2 accidents suite à une collision en chaîne.

Localisation de l'accidentologie mensuelle



Plus d'information sur :
<https://www.securite-routiere/gouv.fr>
<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/>

Cette plaquette d'information dresse un bilan provisoire mensuel de l'accidentalité routière dans le département de l'Aude. Elle a été réalisée à partir des données fournies par les forces de l'ordre lors des accidents corporels de la circulation.

Production : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude
 105 Boulevard Barbes – 11838 CARCASSONNE Cedex 9
 Site internet : <http://www.aude.gouv.fr/bilan-d-accidentalite-routiere-r147.html>
 téléphone : 04 68 10 31 00 / mail : securite-routiere@aude.gouv.fr

Contact : Service Prévention des Risques et Sécurité Routière / Unité Sécurité Routière et Ingénierie de Crise (USRIC)

6e édition des Journées de la sécurité routière au travail (JSRT)

La Sécurité routière accompagne le monde du travail dans la prévention du risque routier professionnel.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de développer une culture partagée de prévention du risque routier au travail, à travers des ateliers et sessions d'échanges entre collaborateurs pour se remémorer les bons gestes au volant ou au guidon.

Module interactif, accroche-guidons rappelant les équipements de sécurité indispensables à moto et à trottinette, quiz sur le code de la route ou encore affiches personnalisables. Pour la 6e année consécutive, la Sécurité routière met à la disposition des entreprises et organismes publics des kits de communication pour les aider à mobiliser leurs salariés et organiser leurs événements.

**Décaler
une conf-call,
ce n'est pas
dramatique.
Y participer
de sa voiture
ça peut
le devenir.**

En voiture, marquez votre téléphone en mode
sans pour distraire et pour éviter toute déconnexion.

**Au boulot,
c'est important
d'avoir
le sens des
priorités.
Sur un
vélo
encore plus.**

Priorité à droite, attention à gauche et aux piétons et cyclistes.
Le code de la route protège tous les usagers.

**C'est super
que vous
soyez à fond
dans votre
boulot,
beaucoup
moins sur
votre trottinette.**

Rester à l'équilibre à toute vitesse augmente
le risque de chuter ou de se déstabiliser. Pour rester
à l'équilibre, modérez votre allure.

À la DDTM de l'Aude, des agents ont pu bénéficier d'une action animée par des professionnels (inspecteur des permis de conduire et enseignants) : audit de conduite, rappels du code de la route (arrêt au stop, priorité des piétons, priorités aux intersections, usage des clignotants, circulation dans les giratoires, usage du téléphone, port de la ceinture de sécurité), conseils d'écoconduite.

À l'issue, ils ont pu mettre en œuvre en circulation réelle les conseils prodigués et constater l'économie de carburant engendrée par une conduite apaisée.

